

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 8 AVRIL 2024**

## **Liste des délibérations**

---

Le huit avril 2024 à 19 heures 30, le Conseil municipal de LA TOUR DU PIN s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

**Date de la convocation** : 2 avril 2024

**Présidence** : Madame Claire DURAND, maire

**Secrétaire de séance** : Monsieur Fabrice PACCALIN

**Étaient présents** : Mmes et MM. Y. PLATEL-LIANDRAT, D. CALLOUD, A. GENTILS, C. HONNET, J.P. PAGET, S. BELGACEM, F. PACCALIN et V. BOUREY, adjoints  
Mmes et MM. M. COCHARD, N. ZEBBAR, D. BERNARD, C. GARIN, I. MOINE, P. SALESIANI, J.P. RAVIER, V. DURAND, P. PERGET, B. SALMA, E. AOUN et G. STIVAL

<b>Pouvoirs</b> :	Mme Corinne D'HANGEST	Pouvoir à M. Jean-Paul PAGET
	Mme Estela GARCIA	Pouvoir à M. Fabrice PACCALIN
	M. Jean-Michel GRILLET	Pouvoir à Mme Nicole ZEBBAR
	M. José RODRIGUES	Pouvoir à M. Pierre PERGET
	M. Fabien RAJON	Pouvoir à M. Yoann PLATEL-LIANDRAT
	M. Romain BOUVIER	Pouvoir à Mme Maryse COCHARD

**Excusés/absents** : Mme Françoise AUDINET et M. Pierre DUMONT

**Nombre de membres en exercice** : 29

**Nombre de membres présents** : 21

20 pour les délibérations n° 24-023 et 24-037

**Nombre de pouvoirs** : 6

## SOMMAIRE

<b>I</b>		Compte rendu des décisions prises par le maire (article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales)
<b>II</b>		Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 mars 2024
		<b>Finances</b>
<b>III</b>	24-022	Budget principal – compte de gestion du comptable 2023
<b>IV</b>	24-023	Budget principal – compte administratif 2023
<b>V</b>	24-024	Budget principal – affectation anticipée du résultat 2023
<b>VI</b>	24-025	Budget principal – budget primitif 2024
<b>VII</b>	24-026	Budget principal – fixation des taux d'imposition 2024
<b>VIII</b>	24-027	Budget principal - versement d'une subvention d'équilibre au budget du CCAS
<b>IX</b>	24-028	Reprise d'une provision budgétaire
<b>X</b>	24-029	Demande de subvention – Maison des syndicats
		<b>Commande publique</b>
<b>XI</b>	24-030	Convention de groupement de commandes permanent entre la ville, le centre communal d'action sociale de La Tour du Pin et la résidence autonomie
		<b>Juridique patrimoine assurances</b>
<b>XII</b>	24-031	Convention d'occupation temporaire du domaine public – rue de la Nation
		<b>Urbanisme</b>
<b>XIII</b>	24-032	Définition de zones d'accélération des énergies renouvelables - approbation de zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune de La Tour du Pin
		<b>Services techniques</b>
<b>XIV</b>	24-033	Signature d'une convention d'accompagnement pour la création d'un parc de 16 000 m <sup>2</sup> sur les Hauts de Saint Roch
		<b>Enseignement</b>
<b>XV</b>	24-034	Participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de l'école Thévenon de la Tour du Pin pour l'année 2023-2024
<b>XVI</b>	24-035	Participation aux frais de fonctionnement du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de l'école Thévenon de La Tour du Pin pour l'année 2023-2024
<b>XVII</b>	24-036	Participation aux frais de fonctionnement de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire de La Tour du Pin pour l'année 2023-2024 pour sept élèves domiciliés dans des communes extérieures
<b>XVIII</b>	24-037	Participation aux frais de fonctionnement des classes maternelles et élémentaires de l'école privée Saint Joseph
		<b>Ressources humaines</b>
<b>XIX</b>	24-038	Tableau des emplois – modification de postes
<b>XX</b>	24-039	Convention dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposée par le centre de gestion de l'Isère aux employeurs affiliés
<b>XXI</b>	24-040	Protection sociale complémentaire prévoyance - mandat au centre de gestion de l'Isère
<b>XXII</b>	24-041	Versement d'une subvention à l'amicale du personnel de la ville de La Tour du Pin

**I COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES (ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DE COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Le compte rendu des décisions prises n'amène aucune observation.

**II APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2024**

Le procès-verbal est approuvé sans observation.

**III 24-022 - BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE 2023**

Adopté à l'unanimité.

**IV 24-023 - BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

Adopté à l'unanimité.

**V 24-024 - BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION ANTICIPEE DU RESULTAT 2023**

Adopté à l'unanimité.

**VI 24-025 - BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2024**

Adopté par 23 voix pour, 3 voix contre (V. BOUREY, D. BERNARD et C. GARIN) et 1 abstention (J. RODRIGUES).

**VII 24-026 - BUDGET PRINCIPAL – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2024**

Adopté à l'unanimité.

**VIII 24-027 - BUDGET PRINCIPAL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET DU CCAS**

Adopté à l'unanimité.

**IX 24-028 - REPRISE D'UNE PROVISION BUDGETAIRE**

Adopté à l'unanimité.

**X 24-029 - DEMANDE DE SUBVENTION – MAISON DES SYNDICATS**

Adopté à l'unanimité.

**XI 24-030 - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT ENTRE LA VILLE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA TOUR DU PIN ET LA RESIDENCE AUTONOMIE**

Adopté à l'unanimité.

**XI 24-031 - CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – RUE DE LA NATION**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-032 - DEFINITION DE ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENEUVELABLES - APPROBATION DE ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENEUVELABLES SUR LA COMMUNE DE LA TOUR DU PIN**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-033 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA CREATION D'UN PARC DE 16 000 M<sup>2</sup> SUR LES HAUTS DE SAINT ROCH**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-034 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE L'ECOLE THEVENON DE LA TOUR DU PIN POUR L'ANNEE 2023-2024**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-035 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED) DE L'ECOLE THEVENON DE LA TOUR DU PIN POUR L'ANNEE 2023-2024**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-036 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE DE LA TOUR DU PIN POUR L'ANNEE 2023-2024 POUR SEPT ELEVES DOMICILIES DANS DES COMMUNES EXTERIEURES**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-037 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES CLASSES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES DE L'ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-038 - TABLEAU DES EMPLOIS – MODIFICATION DE POSTES**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-039 - CONVENTION DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCELEMENT ET D'AGISSEMENTS SEXISTES PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'ISERE AUX EMPLOYEURS AFFILIES**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-040 - PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE - MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE L'ISERE**

Adopté à l'unanimité.

XI **24-041 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE LA TOUR DU PIN**

Adopté à l'unanimité.

*La séance est levée. Il est 20 heures 55.*